REPUBLIQUE DU BENIN
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
****
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE KARIMAMA
****

Mairie Karimama ; BP : 01 ; Tél : 97 13 87 81 ; E-mail : mairie.karimama@yahoo.fr; www.mairie-karimama.org

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Karimama

Objet : Acquisition et pose de matériels électriques pour la réparation et l'entretien de 106 lampadaires solaires dans l'arrondissement de Karimama

Référence SIGMAP : F_ST_91247

Avis n° : 58/10/M.CKM/PRMP/ST/SPRMP/2024 du 06/06/2024

Identification de la procédure : **AOO N°** F_ST_91247

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Karimama publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***25 Mars 2024***.

2. La commune de Karimama a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du FADeC NON AFFECTE, afin de financer son budget, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition et pose de matériels électriques pour la réparation et l'entretien de 106 lampadaires solaires dans l'arrondissement de Karimama

3. La Commune de Karimama sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et pose de matériels électriques pour la réparation et l'entretien de 106 lampadaires solaires dans l'arrondissement de Karimama

Les variantes ne pourront pas être prises en considération. a participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; **Email : mairie.karimama@yahoo.fr** et prendre connaissance des documents

BON A LANCER

d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : mairie.karimama@yahoo.fr, Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31 **de *08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs.***

5. Le délai de livraison (acquisition et pose) des matériels est de deux (02) mois.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

   a. ***Pour les anciennes entreprises***

   ➢ *Capacité technique et expériences*

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé ayant pour activité la fourniture ou la maintenance des appareils électriques et lampadaires solaires, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;

- Avoir réalisé avec succès en tant que fournisseur principal et au profit de (l'administration publique, société ou office d'Etat ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé) au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024) au moins deux (02) marchés similaires (livraison de lampadaire solaire ou maintenance d'installation solaire) d'un montant d'au moins égal à **Vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC** chacun. **Chaque expérience doit être justifiée, par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception provisoire accompagnés des contrats ou bons de commande (pages de garde, page de signature et page portant montant du contrat) signés par les Maitres d'ouvrages ou leurs représentants en copies légalisées auprès d'un greffe.**

BON A LANCER

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant l'expérience dans la réalisation de livraison de fournitures similaires tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'appel d'offres.

- Disposer du matériel minimum requis pour la réalisation de la livraison de fournitures telle que demandé dans les critères de qualification de l'appel d'offres.

NB : **Les expériences du personnel proposé doivent être prouvées par les curricula vitae actualisés et signés par les intéressés, les diplômes légalisés, attestations/certificats de travail légalisés précisant les expériences ainsi que les copies légalisées de la pièce d'identité. Les légalisations se feront auprès d'un greffe. Le nombre d'années d'expériences requis est compté à partir de la date d'obtention du diplôme ou de certificat d'exercice prouvé dans le domaine.**

➢ Capacité financière :

- Fournir les états financiers pour les exercices (2021, 2022 et 2023) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention de la DGI ;

BON A LANCER

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, et de montant au moins égal à **trente-huit millions (38 000 000) de francs CFA** ;

- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité, de fonds propres ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de : **trente-sept millions cent trente-neuf mille sept cent trente-cinq (37 139 735) F CFA**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ Capacité technique et d'expériences :

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé ayant pour activité la fourniture ou la maintenance des appareils électriques et lampadaires solaires, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant l'expérience dans la réalisation de livraison de lampadaire solaire ou la maintenance d'installations solaire tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'appel d'offres.

- Disposer du matériel minimum requis pour la réalisation de la fourniture et pose des matériels telle que demandé dans les critères de qualification de l'appel d'offres.

NB : **Les expériences du personnel proposé doivent être prouvées par les curricula vitae actualisés et signés par les intéressés, les diplômes légalisés, attestations/certificats de travail légalisés précisant les expériences ainsi que les copies légalisées de la pièce d'identité. Les légalisations se feront auprès d'un greffe. Le nombre d'années d'expériences requis est compté à partir de la date d'obtention du diplôme ou de certificat d'exercice prouvé dans le domaine.**

➢ Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés conformes par la DGI ;

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels majorée de la franchise d'assurance (en originale) valide sur toute la période d'exécution du marché pour un montant de **trente-sept (37 000 000) FCFA** portant l'objet du marché ;

- Fournir une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin attestant que le soumissionnaire dispose de liquidité, de fonds propres ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de : **trente-sept millions cent trente-neuf mille sept cent trente-cinq (37 139 735) F CFA**

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 06/06/2024. Le dossier d'appel d'offres version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne des Marchés Publics, sise dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : mairie.karimama@yahoo.fr, Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste ou autres moyens de son choix. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la PRMP, sis dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : mairie.karimama@yahoo.fr, Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31** au plus tard **le 27/06/2024 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **salle de délibération de la mairie de Karimama le 27/06/2024 à 10 heures 30 minutes.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent quatorze mille sept cent quarante-trois (314 743) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90)*** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Karimama, le 06/06/2024

La Personne responsable des marchés publics,

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI ★ COMMUNE DE KARIMAMA ★ La PRMP

MIDOU B. Soumaila

BON A LANCER